Acta Musei Napocensis, 43–44/I, 2006–2007 (2008), p. 163–166

NOTE SUR LE *TERRITORIUM ARCOBADARENSE*

IOAN PISO

Au printemps de 1989, dans le *vicus* près du camp auxiliaire d'Ilişua[1] a été trouvée, pendant le labour, la partie droite d'une base en tuf volcanique. La pièce mesure 95 × 32 × 32 cm ; les lettres, qui présentent plusieurs ligatures, sont hautes de 6,5–5,5 cm. D. Protase, C. Gaiu et Gh. Marinescu ont décrit la pièce, ont reproduit les lettres qu'ils ont pu distinguer, mais n'ont offert aucune lecture[2]. La publication proprement dite est due, dix années plus tard, à V. Wollmann et R. Ardevan. Voici le texte qu'ils ont établi[3] :

[De]o Terri-
[...]rcoba(e)
[Au]r(elius) Sal(vius)
[et A]el(ius) No-
5 *[mu]s mag(istri duo)*
[Pude]nte et Ael-
[ian(o)] co(n)s(ulibus).

Dans les lignes 1–2 les deux auteurs supposèrent une divinité « exotique » inconnue. Les deux *magistri* se seraient trouvé à la tête du *vicus* et auraient accompli un acte votif au nom de toute la communauté. On n'a pas réussi à identifier les deux consuls et, par ceci, à dater le monument.

---

[1] Voir l'essentiel sur le camp et le *vicus* de Ilişua chez D. Protase, C. Gaiu, Gh. Marinescu, Revista Bistriţei 10–11, 1996–1997, p. 27–110 ; F. Marcu, Organizarea internă a castrelor din Dacia, sous presse.

[2] Op. cit., p. 57.

[3] V. Wollmann, R. Ardevan, dans : Fontes historiae. Studia in honorem Demetrii Protase (éd. C. Gaiu, C. Găzdac), Bistriţa – Cluj-Napoca 2006, p. 673–675, n° 7, p. 678, fig. 13–14 (photo et dessin).

Un nouveau progrès a été récemment réalisé par S. Nemeti et M. Bărbulescu en ce qui concerne les deux premières lignes, où ils ont lu: *[Geni]o terri/[t(orii) A]rcoba(darensis)*[4]. Ces auteurs ont reconnu dans l'inscription d'Ilişua la localité *Ἀρκοβάδαρα*, mentionnée par Ptolémée en quatrième place dans sa liste de 44 *πόλεις* de Dacie[5]. Le résultat est important en premier lieu pour l'identification de ce nom antique avec l'important camp situé sur le limes nord de Dacie ; ensuite, en partant de cette localité sûre, pour la possibilité d'identifier sur le terrain d'autres *πόλεις* de Ptolémée[6] ; en troisième lieu, par l'information qu'Arcobadara était le chef-lieu d'un *territorium*. *Arcobadara* est considéré par S. Nemeti et M. Bărbulescu un toponyme celtique[7].

Une première question qui se pose concerne la datation de l'Arcobadara de Ptolémée. La liste des *πόλεις* contient cinq localités portant de noms romains (*Ulpianum*, *Salinae*, *Praetoria Augusta*, *Angustia*, *Aquae*)[8]. C'est un bon argument pour dater les données contenues dans cette source déjà du temps de Trajan[9]. On trouve dans la liste *Ζαρμιζεγέθουσα τὸ βασίλειον*. Il n'y a pas de doute qu'il s'y agit dans ce cas de l'ancienne capitale des rois daces, qui était devenue un camp romain[10] et figurait encore sur les itinéraires. C'est une raison de plus, s'il en était encore besoin, d'identifier Sarmizegetusa Regia à Grădiştea Muncelului. En revanche, de la liste de Ptolémée manque la colonie de Sarmizegetusa. Il ressort de cette lacune que la liste a été rédigée probablement tout de suite après la constitution de la province, mais avant la fondation de la colonie. Nous nous trouvons donc immédiatement après la constitution de la province, en 106 ou peu après[11].

Selon S. Nemeti, les *territoria* ne se seraient développés des districts militaires qu'à partir d'Hadrien[12]. Qu'est-ce qu'on comprend cependant par des districts militaires? Tout simplement les unités territorielles créées par les Romains et mises au début sous l'autorités d'officiers. À mon avis des *territoria* et des

---

[4] S. Nemeti, M. Bărbulescu, EN 16–17, 2006–2007, p. 108–109.

[5] Ptol. 3, 8, 4.

[6] S. Nemeti, M. Bărbulescu, op. cit., (n. 4), p. 110–111 et surtout S. Nemeti, dans : Dacia Augusti provincia. Crearea provinciei (éd. E. S. Teodor, O. Ţentea), Bucureşti 2006, p. 281–282.

[7] S. Nemeti, M. Bărbulescu, op. cit. (n. 4), p. 111–112; cf. D. Detschew, Die thrakischen Sprachreste, Wien 1957, p. 25, qui range *Ἀρκοβάδαρα* parmi les toponymes thraces.

[8] Cf. S. Nemeti, op. cit. (n. 6), p. 279.

[9] Voir la discussion sur la datation chez S. Nemeti, op. cit., p. 278 sqq.

[10] Voir pour celui-ci I. Glodariu, AMN 26–30, 1989–1993, p. 22–24.

[11] Voir I. Piso, dans : Römische Provinz. Begriff und Gründung (éd. I. Piso), Cluj-Napoca 2008, p. 325–326.

[12] S. Nemeti, op. cit., p. 282–283.

regiones ont été organisé dès la constitution de la province et ont reçu très vite le droit de se choisir des *magistri* et par ceci un certain degré d'autonomie[13].

S. Nemeti et M. Bărbulescu n'ont rien changé dans les lignes 3–7. Les lignes 3–5 contiennent les noms des deux *magistri*, qui, selon V. Wollmann et R. Ardevan, s'appelleraient *[Au]r(elius) Sal(vius) / [et A]el(ius) No/[mu]s*.

Beaucoup plus importants que les noms des *magistri* sont ceux des consuls des lignes 6–7, car ce sont eux qui déterminent la datation de l'inscription. Selon les éditeurs précédents, Pudens et Aelianus seraient les *consules suffecti* « de l'année 195–196[14] », ce qui est faux. Tout d'abord, les *consules suffecti* et les consuls en genéral ne peuvent pas exercer la magistrature suprême pendant deux années de suite. Ensuite, C. Valerius Pudens et C. Iulius Flaccus Aelianus, s'il s'agit d'eux, ne peuvent pas être datés avec précision[15]. Enfin et surtout, il n'y a que des documents d'un caractère spécial, comme les diplômes militaires, qui étaient datés aussi par les *consules suffecti*. Une telle datation s'adressait en premier lieu aux autorités et servait comme mesure de sécurité. Pour tous les autres textes et dans toutes les occasions on utilisait pour la datation exclusivement les *consules ordinarii*, donc ceux qui entraient en magistrature le 1 janvier. Or, le texte d'Ilişua n'a pas été émis par la chancellerie impériale et, d'autre part, de modestes citoyens du point le plus septentrional de Dacie ne pouvaient pas connaître la date exacte de l'entrée et de la sortie de la magistrature des *consules suffecti*. Au lieu de discussions inutiles là-dessus, il vaut mieux de concentrer notre attention sur les deux dernières lignes de l'inscription.

Tout d'abord, *-nte* peut être la terminaison non seulement de *[Pude]nte*, mais aussi de *[Praese]nte*. Ensuite, la ligature AE n'existe pas et le second consul porte un *cognomen*, dont la première syllabe est *Al-*. La solution correcte est *[Praese]nte et Al/[bin(o)] co(n)s(ulibus)*. Nous avons affaire aux consuls de l'année 246 p. Chr. Dans la liste de A. Degrassi on les trouve sous les noms de C. Bruttius Praesens et C. All– – – Albinus[16]. Une constitution émise le 7 janvier 246 pour des militaires des cohortes prétoriennes nous apprend aussi le *nomen* du second consul: *[C(aio) B]ruttio Praesente et [C(aio) A]llio Albino co(n)s(ulibus)*[17].

---

[13] Voir pour ces catégories de communautés W. Langhammer, Die rechtliche und soziale Stellung der Magistratus municipales und der Decuriones, Wiesbaden 1973, p. 4.

[14] S. Nemeti, M. Bărbulescu, op. cit. (n. 4), p. 108.

[15] C. Valerius Pudens a été *cos. suff.* vers 194 (P. M. M. Leunissen, Konsuln und Konsulare in der Zeit von Commodus bis Severus Alexander (180–235 n. Chr.), Amsterdam 1989, p. 231) et C. Iulius Flaccus Aelianus avant 198 (Leunissen, p. 234). Rien n'indique qu'ils auraient exercé le consulat ensemble.

[16] A. Degrassi, I fasti consolari dell'Impero Romano, Roma 1952, p. 68.

[17] M. M. Roxan, Roman Military Diplomas III, London 1994, n° 199 ; information de Werner Eck.

Sur la pièce d'Arcobadara on peut faire quelques petites remarques supplémentaires. Il ne s'agit pas d'un autel, mais bien d'une base d'une statue représentant un génie. Bien que le texte soit en lignes générales assez clair, l'abus de ligatures laisse ouvertes plusieurs possibilités pour la reconstitution de la partie gauche du champ de l'inscription. On pourrait, par exemple, trouver de place pour les *praenomina M(arcus)* et *P(ublius)* des deux *magistri*. Les *nomina Aurelius* et *Aelius* sont probables, les *cogomina Salvius* et *Nomus* possibles. Pour le premier cognomen il y a au moins une douzaine de possibilités, de *Salvianus* à *Salutaris*[18], pour le second existe aussi la solution *Notus*[19].

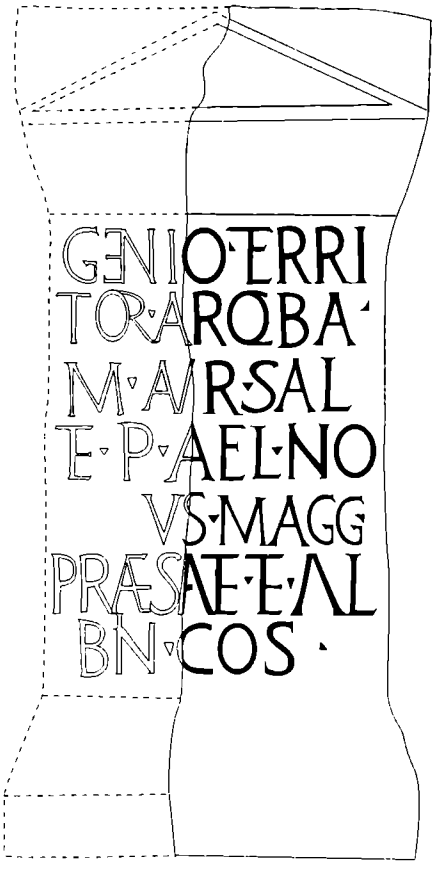

Fig. 1. Inscription de Ilişua.

En fin de compte, le texte prend la forme suivante (fig. 1) :

[Geni]o terri-
[tor(ii) A]rcoba(darensis)
[M(arcus)? Au]r(elius) Sal(- – -)
[et P(ublius)? A]el(ius) No-
5 *[..]s magg(istri)*
[Praese]nte et Al-
[bin(o)] co(n)s(ulibus).

Ce monument érigé en 246 ap. J.-Ch. par les magistri du *territorium Arcobadarense* suggère que l'athmosphère dans le nord de la province était encore paisible. Ce n'est que l'année suivante que la province va s'inflammer à la suite de la grande attaque des Carpes[20].

[18] Voir H. Solin, O. Salomies, Repertorium nominum gentilium et cognominum Latinorum, Hildesheim-Zürich-New York 1994, p. 395–396.

[19] Op. cit., p. 369–370.

[20] Voir I. Piso, dans : In memoriam Constantini Daicoviciu, Cluj 1974, p. 301–309 ; idem, An der Nordgrenze des Römischen Reiches, Stuttgart 1995, p. 51–59.